

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 12-16 juin 2006

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

**Point 5 de l'ordre du
jour**

Pour aval

F

Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2006/5-D/2
3 mai 2006
ORIGINAL: ANGLAIS

RECOMMANDATIONS DE LA CELLULE MONDIALE DE RÉFLEXION POUR UNE MEILLEURE COORDINATION ENTRE LES INSTITUTIONS MULTILATÉRALES ET LES DONATEURS INTERNATIONAUX DANS LA RIPOSTE AU SIDA

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour aval.

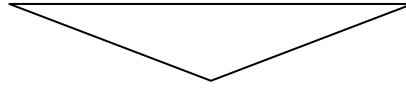
Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, PDP:	M. S. Samkange	tél.: 066513-2767
Chef, PDPH:	Mme R. Jackson	tél.: 066513-2562

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil d'administration,

- **souscrit** aux recommandations de la Cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination des institutions multilatérales et des donateurs internationaux dans la riposte au sida;
- **prend note** de l'importance donnée au soutien de l'action menée par les pays eux-mêmes et aux moyens de la renforcer, et **encourage** le PAM à fournir un appui technique aux gouvernements et à privilégier les domaines où ils bénéficient d'avantages comparatifs;
- **entérine** la matrice des Nations Unies pour la répartition des tâches en matière d'appui technique.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (document WFP/EB.A/2006/16) publié à la fin de la session du Conseil.



CONTEXTE

1. Les participants à la réunion de haut niveau sur le thème "Faire travailler l'argent disponible", tenue à Londres le 9 mars 2005, ont réaffirmé leur engagement en faveur des "Trois principes" et créé la "cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination entre les institutions multilatérales et les donateurs internationaux dans la riposte au sida".
2. En juin 2005, à l'issue de 80 jours de travail intensif, la Cellule mondiale de réflexion a formulé une série de recommandations visant à ce que les organismes multilatéraux simplifient et harmonisent leurs procédures et veillent davantage à adapter leur soutien aux besoins et priorités des pays. Ces recommandations, mises au point dans le cadre des Trois principes, offrent la possibilité d'optimiser l'efficacité collective des Nations Unies et du Fonds mondial de la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et de rationaliser le soutien multilatéral aux actions nationales contre le sida.
3. À sa dix-septième réunion, le Conseil de coordination du programme (CCP) du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) a entériné les recommandations formulées par la Cellule mondiale de réflexion en juin 2005 et invité le PAM à exposer les résultats obtenus à sa prochaine réunion (Décision 7.5 du CCP).
4. Tous les autres organismes coparrains et le Fonds mondial de la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme se sont engagés à poursuivre les objectifs d'harmonisation et d'alignement fixés par la Cellule mondiale de réflexion en veillant à ce leurs organes directeurs entérinent les recommandations de la Cellule¹.

SUITE DONNÉE PAR LE PAM AUX DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME D'ONUSIDA

5. Le Directeur exécutif recommande au Conseil d'administration d'adopter le projet de décision proposé.

¹ Cet engagement répond directement à la Décision 7.3 du CCP (juin 2005), dans laquelle ce dernier pria instamment les organes directeurs des organismes coparrains d'ONUSIDA et le Fonds mondial à examiner et entériner les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion. Les organes suivants ont donné leur approbation: Conseil d'administration de la Banque mondiale, août 2005; Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)/Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), septembre 2005; Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), septembre 2005; Conseil d'administration du Fonds mondial, 2005; Conseil d'administration de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), janvier 2006; Comité exécutif du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), mars 2006; Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), mars 2006; Organisation internationale du Travail (OIT), mars 2006. Le Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) devrait entériner les recommandations en avril 2006.



ANNEXE**La Cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination
entre les organismes multilatéraux et les donateurs
internationaux dans la riposte au SIDA****RECOMMANDATIONS**

La Cellule mondiale de réflexion a élaboré une série de recommandations sur les moyens que les pays, ainsi que les institutions multilatérales et les partenaires internationaux peuvent utiliser pour renforcer, unifier et mieux organiser leurs ripostes à l'épidémie. Les recommandations sont présentées en quatre catégories principales:

1. Leadership et appropriation nationale par toutes les parties prenantes de chaque pays
2. Alignement et harmonisation des efforts
3. Réformes visant à une riposte multilatérale plus efficace
4. Obligation de rendre des comptes et exercice d'un contrôle.

1. Leadership et appropriation nationale par toutes les parties prenantes de chaque pays**⇒ 1.1 La Cellule mondiale de réflexion recommande que:**

Les pays mettent au point des plans d'action annuels prioritaires pour la lutte contre le SIDA en vue de piloter la mise en oeuvre, d'améliorer le contrôle des opérations, de mettre en lumière les résultats et de fournir une base solide au soutien à l'alignement des institutions multilatérales et des partenaires internationaux en même temps que d'autres efforts liés visant à renforcer progressivement les cadres d'action nationale pour la lutte contre le SIDA et à les intégrer dans les plans plus larges de développement et les processus de planification.

Afin d'accélérer les ripostes nationales au SIDA, les plans annuels prioritaires d'action contre le SIDA devraient:

- Être élaborés rapidement sans que cela constitue une entrave à la mise en oeuvre en cours;
- Être chiffrés, être fondés sur des données éprouvées ainsi que sur des preuves, être multisectoriels et comporter des cadres simples et précis de suivi et d'évaluation;
- Définir clairement les rôles et les responsabilités des parties prenantes nationales, des institutions multilatérales et des partenaires internationaux (qui fait quoi, quand et où);
- Énumérer, hiérarchiser selon des priorités et chiffrer les besoins en soutien technique dans des domaines tels que l'information et l'éducation, les soins et le traitement, le suivi et l'évaluation et la gestion de l'approvisionnement et des fournitures;

- Évaluer et chiffrer les lacunes des capacités en ressources humaines ainsi que les besoins en infrastructure; et
- Être élaborés avec la participation d'une gamme complète de parties prenantes nationales.

Afin d'encourager les autorités de coordination nationale en matière de SIDA ainsi que les mécanismes qui les soutiennent à élaborer des plans d'action annuels et prioritaires contre le SIDA, l'ONUSIDA (en collaboration avec un grand nombre de parties prenantes):

- Mettra au point une série de normes et de critères reconnus sur le plan international pour définir les plans annuels prioritaires d'action contre le SIDA ainsi qu'un instrument de type fiche de vérification que les pays pourront utiliser pour évaluer leurs propres plans;
- A la demande des pays, aidera à l'élaboration rapide des plans annuels prioritaires d'action contre le SIDA – qui contiendront les besoins en capacités de ressources humaines – et fera connaître les leçons que l'on pourra tirer des travaux d'un premier groupe de 5 à 10 pays qui élaborent actuellement ce type de plans.

Institutions responsables et calendrier:

- L'ONUSIDA mettra au point des normes et des critères ainsi qu'un instrument de type fiche de vérification d'ici à décembre 2005.
- A la demande des pays, la Banque mondiale, le PNUD et le Secrétariat de l'ONUSIDA dirigeront les opérations visant à fournir un soutien à l'élaboration des plans annuels prioritaires d'action contre le SIDA dans 5 à 10 pays sélectionnés dans des régions très touchées d'ici à décembre 2005.
- Le Secrétariat de l'ONUSIDA préparera un rapport de situation et diffusera les enseignements qui auront été tirés d'ici à juin 2006; il présentera un rapport intérimaire d'ici à décembre 2005.

⇒ 1.2 La Cellule mondiale de réflexion recommande que:

Les pays fassent en sorte que leurs cadres de dépenses macroéconomiques et publiques soutiennent la mise en oeuvre des cadres d'action nationale contre le SIDA ainsi que leurs plans annuels prioritaires d'action et leur accordent la priorité voulue. La Banque mondiale s'est engagée à collaborer avec le Fonds monétaire international, le PNUD et le Secrétariat de l'ONUSIDA afin d'apporter son soutien à ces actions.

- La Banque mondiale, le PNUD et le Secrétariat de l'ONUSIDA feront en sorte que des ressources et un soutien technique soient disponibles afin de permettre aux pays d'intégrer le SIDA de façon pleine et entière dans les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP).
- La Banque mondiale – en collaboration avec le Fonds monétaire international, le PNUD et le Secrétariat de l'ONUSIDA – fera en sorte que les preuves qui ont été réunies au sujet des conséquences économiques du SIDA soient prises en considération dans ses politiques intérieures et les orientations offertes aux pays (par le biais des ministères des finances). Elle améliorera en outre son examen des stratégies de réduction de la pauvreté et encouragera systématiquement l'intégration du SIDA dans ces stratégies.



- La Banque mondiale – en collaboration avec le Fonds monétaire international, le PNUD et le Secrétariat de l'ONUSIDA – aidera les pays à faire en sorte que leur cadre de dépenses macroéconomiques et publiques soutienne la mise en oeuvre des cadres d'action nationale contre le SIDA et des plans annuels prioritaires d'action contre le SIDA.

Institutions responsables et calendrier:

- La Banque mondiale, le PNUD et le Secrétariat de l'ONUSIDA fourniront un soutien pour l'intégration du SIDA dans les DSRP à quatre pays d'ici à décembre 2005 et d'ici à décembre 2006 à tous les pays mettant actuellement à jour leurs DSRP.
- La Banque mondiale fera rapport sur les progrès réalisés en matière de politiques, d'examens, et d'orientation et assistance aux pays au CCP qui se tiendra en juin 2006.

2. Alignement et harmonisation

⇒ 2.1 La Cellule mondiale de réflexion recommande que:

Les institutions multilatérales et les partenaires internationaux s'engagent à collaborer avec les services nationaux de coordination en matière de SIDA de façon à aligner leur soutien sur les stratégies, les politiques, les systèmes, les cycles et les plans annuels prioritaires liés au SIDA.

- Le Fonds mondial, la Banque mondiale et d'autres institutions multilatérales et partenaires internationaux identifieront des approches spécifiques visant à améliorer l'alignement de leur aide financière sur les cycles nationaux et les plans d'action annuels prioritaires contre le SIDA.
- Dans les pays où se déroule chaque année un examen conjoint du programme national de lutte contre le SIDA, le Fonds mondial, la Banque mondiale ainsi que d'autres institutions multilatérales participeront à ces examens annuels communs, puis les accepteront en tant qu'évaluations de base (au sein de leurs structures de gouvernance respectives).
- Si les pays le demandent, l'ONUSIDA, le Fonds mondial et la Banque mondiale soutiendront les efforts nationaux en vue de définir les problèmes de relations entre le service national de coordination de la lutte contre le SIDA et le Mécanisme de coordination du pays, de clarifier les principes et de diffuser les bonnes pratiques.

Institutions responsables et calendrier:

- Le Fonds mondial et la Banque mondiale identifieront des approches devant permettre d'améliorer l'alignement de leur aide financière d'ici à décembre 2005.
- Le Fonds mondial et la Banque mondiale participeront aux examens conjoints annuels et les utiliseront en tant qu'évaluations de base dans au moins trois pays d'ici à juin 2006.



- Le Secrétariat de l'ONUSIDA, le Fonds mondial et la Banque mondiale feront conjointement rapport au CCP sur les progrès réalisés dans la réponse aux demandes des pays visant à clarifier les relations entre l'autorité unique de coordination nationale de la lutte contre le SIDA et le Mécanisme de coordination des pays, ceci d'ici à juin 2006.

⇒ 2.2 La Cellule mondiale de réflexion recommande que:

Dans la ligne tracée par la Déclaration OCDE/CAD de Paris, le Fonds mondial, la Banque mondiale et les autres institutions multilatérales et partenaires internationaux, a) passeront progressivement du stade de projet à celui du financement des programmes, en se fondant sur des cadres chiffrés, intégrant des priorités, fondés sur des données éprouvées, et multisectoriels d'action nationale contre le SIDA qui seront liés aux processus plus larges de développement, tels que les Stratégies de réduction de la pauvreté; et b) s'engageront à nouveau à harmoniser et mieux coordonner leurs programmation, financements et rapports.

- Le Fonds mondial et la Banque mondiale:
 - ◇ mèneront des évaluations conjointes de gestion et d'approvisionnement et établiront des rapports communs sur les programmes et les financements;
 - ◇ dans le cas où les pays demandent l'application d'approches communes, utiliseront des processus de mise en oeuvre conjointe; et
 - ◇ prendront des mesures concrètes et opérationnelles afin d'améliorer la communication.
- Le Fonds mondial, la Banque mondiale et d'autres instances du système des Nations Unies, ainsi que d'autres institutions multilatérales et partenaires internationaux, s'engageront dans un processus visant à identifier les goulets d'étranglement dont souffre la gestion des approvisionnements et des fournitures, et à trouver un accord concernant les mesures concrètes concernant les politiques et procédures visant à l'harmonisation et à l'alignement de la gestion des approvisionnements et des fournitures.

Institutions responsables et calendrier:

- La Banque mondiale et le Secrétariat de l'ONUSIDA feront rapport sur les progrès enregistrés par le passage progressif du stade de projet à celui du financement au CCP de juin 2006, et le Fonds mondial présentera un rapport de situation au CCP au printemps 2006.
- Le Fonds mondial et la Banque mondiale mèneront une évaluation conjointe de la gestion financière et de l'approvisionnement et présenteront un rapport programmatique et financier commun d'ici à décembre 2005.
- Le Fonds mondial et la Banque mondiale institueront toutes les mesures nécessaires à l'amélioration de la communication, évalueront le statut actuel des processus conjoints de mise en oeuvre et identifieront les obstacles éventuels que pourraient rencontrer les approches communes d'ici à septembre 2005.
- Le Fonds mondial et la Banque mondiale ainsi que d'autres instances des Nations Unies prépareront des rapports communs sur les progrès réalisés dans la résolution des goulets d'étranglement affectant la gestion des approvisionnements et des fournitures d'ici à juin 2006.



3. Des réformes pour une riposte multilatérale plus efficace

⇒ 3.1 *la Cellule mondiale de réflexion recommande que:*

Le Secrétaire général des Nations Unies prie le Coordonnateur résident de créer un groupe commun des Nations Unies sur le SIDA, qui sera dirigé par le Coordonnateur résident, et visera à mettre en place un programme unifié de soutien des Nations Unies aux pays dans le domaine de la lutte contre le SIDA au sein du cadre de la planification nationale.

- Le groupe commun des Nations Unies fournira une plateforme commune permettant aux parties prenantes nationales d'accéder plus facilement à l'ensemble des services liés au SIDA qui sont disponibles par l'intermédiaire du système des Nations Unies.
- Le groupe commun des Nations Unies apportera son soutien aux autorités nationales de coordination de la lutte contre le SIDA, si celles-ci le souhaitent, pour créer les capacités nécessaires à la surveillance de la mise en oeuvre, et identifier, puis résoudre les problèmes selon les méthodes les mieux appropriées aux contextes nationaux.
- Le groupe commun des Nations Unies établira des liens avec les mécanismes de résolution des problèmes au niveau mondial ainsi qu'avec les services régionaux de soutien technique.

Institutions responsables et calendrier:

- Le Secrétaire général prendra contact avec les Coordonnateurs résidents des Nations Unies d'ici à septembre 2005; et le Groupe des Nations Unies pour le Développement fera en sorte que des équipes conjointes menant des programmes unifiés soient mises en place dans 5 à 10 pays d'ici à décembre 2005.
- Le Secrétariat de l'ONUSIDA présentera un rapport sur l'avancement des travaux à la réunion du CCP de juin 2006.

⇒ 3.2 *La Cellule mondiale de réflexion recommande que:*

Le système multilatéral crée un groupe commun du système des Nations Unies et du Fonds mondial pour la résolution des problèmes qui soutienne les efforts réalisés pour supprimer les goulets d'étranglement existant dans les pays.

- Les institutions multilatérales et les partenaires internationaux aideront les parties prenantes à organiser, sous l'égide de l'autorité nationale de coordination de lutte contre le SIDA, des équipes spécialisées dans la résolution des problèmes et une action concertée de suivi et d'évaluation, de gestion des approvisionnements et des fournitures, des besoins en soutien technique, et de mise en place de capacités en ressources humaines.
- L'équipe conjointe du système des Nations Unies/Fonds mondial se réunira régulièrement afin de contribuer à la résolution des problèmes identifiés par les parties prenantes à l'échelon pays.
- L'équipe conjointe du système des Nations Unies/Fonds mondial identifiera les bonnes pratiques et les diffusera en même temps que les leçons acquises dans le domaine du soutien aux efforts des pays pour intensifier leurs programmes de lutte contre le SIDA.



Institutions responsables et calendrier:

- Le Secrétariat de l'ONUSIDA fera rapport sur les progrès réalisés dans le monde en ce qui concerne la création d'équipes nationales spécialisées dans la résolution de problèmes au CCP de juin 2006.
- L'OMS, l'UNICEF, l'UNFPA, le PNUD, la Banque mondiale, le Secrétariat de l'ONUSIDA et le Fonds mondial auront créé l'équipe commune du système des Nations Unies/Fonds mondial de résolution des problèmes, dont ils mèneront les activités d'ici à juillet 2005.
- L'OMS et le Secrétariat de l'ONUSIDA auront diffusé les leçons apprises d'ici à décembre 2005.

⇒ **3.3 La Cellule mondiale de réflexion recommande que:**

Les Coparrainants de l'ONUSIDA et le Fonds mondial établissent une répartition plus claire et plus fonctionnelle des tâches en se fondant sur leurs avantages comparatifs et leurs complémentarités, afin d'être en mesure d'apporter un soutien plus efficace aux pays.

- Le Secrétariat et les Coparrainants de l'ONUSIDA mèneront un processus de clarification et estimeront le coût d'une répartition des tâches du système des Nations Unies en faveur d'un soutien technique visant à aider les pays à mettre en oeuvre leur plans annuels prioritaires d'action contre le SIDA.
- Le Comité des Organismes coparrainants (COC) de l'ONUSIDA commandera auprès d'un organisme indépendant une enquête sur le fonctionnement de la structure de gouvernance de l'ONUSIDA portant notamment sur le COC lui-même, le Budget-plan de travail intégré et les Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA.
- Le Fonds mondial et la Banque mondiale mèneront un processus rapide d'évaluation et de clarification sur les domaines où existent des doubles emplois, ainsi que sur leurs avantages comparatifs et leurs complémentarités.

Institutions responsables et calendrier:

- L'ONUSIDA donnera son accord sur la répartition des tâches du système des Nations Unies lors de la réunion du CCP de juin 2005.
- Le COC étudiera les recommandations de l'enquête indépendante au cours de la réunion d'octobre 2005.
- Le Fonds mondial et la Banque mondiale feront une rapide évaluation des domaines de double emploi, des avantages et des complémentarités d'ici à la Conférence sur le réapprovisionnement du Fonds mondial de septembre 2005.



⇒ 3.4 La Cellule mondiale de réflexion recommande que:

Le financement en faveur du soutien technique soit considérablement augmenté, notamment en élargissant et recentrant les Fonds d'accélération programmatique de l'ONUSIDA afin de permettre au système des Nations Unies ainsi qu'à d'autres instances d'intensifier la fourniture et la facilitation du support technique en se fondant sur les demandes formulées par les pays.

- L'ONUSIDA élargira la portée des Fonds d'accélération programmatique et l'accès à ces fonds afin de permettre au système des Nations Unies, aux entités locales (telles que les organisations de la société civile, les firmes du secteur privé et les gouvernements), aux organisations régionales et aux services de soutien technique, aux efforts de coopération Sud-Sud, aux institutions multilatérales d'utiliser ces fonds pour financer la fourniture de soutien technique et de fournir un financement supplémentaire sur la base de performances.
- L'ONUSIDA et ses partenaires détermineront les moyens les plus efficaces de financer l'élargissement des Fonds d'accélération programmatique, notamment sous la forme d'engagements supplémentaires vis-à-vis du Mécanisme de réapprovisionnement du Fonds mondial.
- Grâce à des programmes de création des capacités Banque mondiale/OMS et à d'autres initiatives, les institutions multilatérales et les partenaires internationaux pourront intensifier leurs efforts dans les domaines de la mise en place de capacités et de la gestion des approvisionnements et des fournitures.

Institutions responsables et calendrier:

- L'ONUSIDA approuvera l'élargissement des Fonds d'accélération programmatique lors de la réunion de juin 2005 du CCP.
- Les institutions multilatérales et les partenaires internationaux approuveront le financement des Fonds d'accélération programmatique d'ici à la Conférence de réapprovisionnement du Fonds mondial, ou au cours de cette conférence en septembre 2005.
- La Banque mondiale et l'OMS évalueront les progrès réalisés dans la mise en place des capacités nationales en matière de gestion des approvisionnements et des fournitures d'ici à septembre 2005.

4. Obligation de rendre des comptes et exercice d'un contrôle

⇒ 4.1 La Cellule mondiale de réflexion recommande que:

L'ONUSIDA, travaillant dans le cadre des examens participatifs existants des programmes nationaux de lutte contre le SIDA, aidera les services nationaux de coordination en matière de SIDA à mener des examens participatifs des performances réalisées par les institutions multilatérales, les partenaires internationaux et les parties prenantes nationales s'inspirant des normes et critères de l'OCDE/CAD en matière d'alignement et d'harmonisation.

- Menés dans le meilleur des cas par un forum national approprié de parties prenantes, ces examens fondés sur la transparence et la participation devraient en principe aboutir à la diffusion des résultats dans le public et à un retour d'information au sein de la planification nationale.



- L'ONUSIDA, ainsi que de nombreuses parties prenantes, mettront au point un instrument de type fiche de vérification pour mesurer la participation des parties prenantes nationales à la riposte au SIDA ainsi que l'alignement des partenaires internationaux sur le cadre d'action nationale contre le SIDA.
- L'ONUSIDA diffusera dans le monde entier les résultats de l'évaluation de l'alignement des partenaires et organisera un processus transparent et participatif à l'échelle mondiale en vue de l'examen de l'alignement des partenaires, qui comprendra des rapports sur les progrès réalisés en matière de répartition des tâches au sein du système multilatéral.

Institutions responsables et calendrier:

- Le Secrétariat de l'ONUSIDA conduira l'élaboration d'un instrument de type fiche de vérification concernant l'obligation de rendre des comptes d'ici à décembre 2005.
- L'ONUSIDA approuvera et diffusera les résultats des examens de performances menés dans 10 pays d'ici à décembre 2006.

⇒ **4.2 La Cellule mondiale de réflexion recommande que:**

Les institutions multilatérales et les partenaires internationaux aident les services de coordination nationale en matière de SIDA à renforcer leurs mécanismes et structures de suivi et d'évaluation, lesquels facilitent l'exercice d'un contrôle ainsi que la résolution des problèmes au sein des programmes nationaux de lutte contre le SIDA.

- L'ONUSIDA, en étroite collaboration avec les pays, mettra sur pied un service commun de suivi et d'évaluation afin d'assurer une orientation mondiale cohérente en matière de questions techniques, d'élaboration des outils de suivi et d'évaluation, et de circulation de l'information parmi tous les partenaires de façon transparente et en temps utile. Les partenaires internationaux feront en sorte que ce service bénéficie de toutes les ressources nécessaires.
- A l'échelon des pays, les institutions multilatérales et les partenaires internationaux mettront en place une Équipe commune de soutien aux pays pour le suivi et l'évaluation de façon à aligner leur soutien technique en la matière sur les systèmes nationaux de suivi et d'évaluation. En collaboration avec le service de coordination nationale de la lutte contre le SIDA, l'ONUSIDA facilitera la création de l'Équipe de soutien aux pays en matière de suivi et d'évaluation.
- Les institutions multilatérales et les partenaires internationaux feront en sorte que des conseillers en suivi et évaluation puissent travailler, à la demande des pays, dans les bureaux des services de coordination nationale de la lutte contre le SIDA.
- Les services de coordination nationale de la lutte contre le SIDA, les institutions multilatérales et les partenaires internationaux intensifieront le rôle de la société civile et des institutions d'enseignement en tant que promoteurs du suivi et de l'évaluation, notamment en ce qui concerne la collecte d'informations auprès des communautés marginalisées et l'analyse critique des données nationales.



- Le Fonds mondial, la Banque mondiale et d'autres institutions multilatérales et partenaires internationaux fourniront régulièrement aux services de coordination nationale de la lutte contre le SIDA ainsi qu'au public:
 - ◇ Des informations concernant les engagements et les apports financiers planifiés et réels, notamment sur les bénéficiaires et l'usage qui sera fait de ces fonds;
 - ◇ Des informations sur les performances réalisées par les programmes qui sont financés, notamment sur les résultats concrets qui ont été atteints par rapport aux objectifs.

Institutions responsables et calendrier:

- L'ONUSIDA mettra en place un service commun de suivi et d'évaluation d'ici à septembre 2005.
- L'ONUSIDA créera une Équipe commune de soutien aux pays pour le suivi et l'évaluation dans cinq pays d'ici à décembre 2005 et dans 10 pays d'ici à décembre 2006.
- L'ONUSIDA satisfera toutes les demandes émanant d'autorités nationales et concernant le placement de conseillers en suivi et évaluation dans les pays en provenance du système des Nations Unies dans les bureaux du service de coordination de la lutte contre le SIDA d'ici à décembre 2005.
- L'ONUSIDA mesurera la participation de la société civile au suivi et à l'évaluation ainsi qu'aux rapports sur l'avancement des travaux qui seront présentés à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le VIH/SIDA de 2006.
- Le Fonds mondial et la Banque mondiale mettront en oeuvre des pratiques d'échange d'informations à l'échelle mondiale d'ici à décembre 2005.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

CCP	Conseil de coordination du programme
COC	Comité des Organismes coparrainants
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OCDE/CAC	Organisation de coopération et de développement économiques/Comité d'aide au développement
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PDP	Division des stratégies, des politiques et de l'appui aux programmes
PDPH	Service du VIH/sida
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance